



# COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 210 du mardi 30 juillet 2018

## **Rentrée scolaire :**

La reprise de la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018-2019 a été décidée par l'académie.

Un seul bus circulera pour desservir les trois écoles du RPI.

L'arrêt de bus est devant l'école à Vadalle.

Horaire du matin à Vadalle : 8h38

Horaire du soir à Vadalle : 16h48

Les horaires de classe pour les CE1 – CE2 sont modifiés comme suit :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45-12h15/ 13h45-16h15.

Une garderie sera assurée entre 16h15 et 16h48 dans l'attente du bus.

*A 16h48, tous les enfants, encore présents à l'école, partiront à la garderie d'Anais par le bus.*

## **Calitom : Bacs**

En raison des vacances et du délai de livraison de Calitom (délai de 3 semaines), les bacs ne seront disponibles qu'à compter du lundi 27 août, pour les personnes ayant fait une commande en mairie. Vous remerciant de votre compréhension.

## **Calitom : compostage :**

Après le tri, le compostage va maintenant faire partie de notre quotidien. C'est la raison pour laquelle, Calitom mènera en septembre et octobre une grande campagne de distribution de composteurs. Grâce au retrait des biodéchets, le compostage permet de conserver ses ordures ménagères non-dégradables encore plus longtemps.

Toutes les informations concernant les opérations de distribution de composteurs ou bientôt les jours de collecte vous seront adressés dans votre boîte aux lettres. Consultez également régulièrement le site internet [www.calitom.com](http://www.calitom.com) pour avoir plus de détails. Les jours de collecte y sont également en ligne en tapant le nom de la commune. Pour un rappel des consignes de tri :

[www.trionsplusfort16.com](http://www.trionsplusfort16.com)

## **Secrétariat de mairie :**

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du 06 août au 24 août inclus.

## **Desserte d'un minibus :**

Plusieurs parents ont contacté la mairie pour mettre en place une desserte par minibus vers l'arrêt de bus de Tourriers, pendant le temps scolaire aller-retour, afin de se rendre à Angoulême (Lycées). La viabilité de cette opération, pour laquelle la mairie participera à hauteur de 50%, ne sera acquise que si environ 10 élèves participent à l'année.

Les parents intéressés doivent faire part de leur intention avant le 15 août (terme de rigueur), par mail à la mairie ([mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)). Le coût mensuel est estimé à 50 € par enfant sur cette base.